PROCÈS VERBAL
COMMISSION SPORTIVE JEUNES - FOOT À 11
SAMEDI 18 JANVIER 2025 - PV N°14

PRESENTS : Jean Marc LALET (Président), Jonathan VERMAST, Yves KASDAN, Thomas BIASSOTTO

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : secretariat@dordogne-perigord.fff.fr, le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges.

Réunion en distanciel

La Commission Sportive Jeunes acte la fin de la 1ère phase des brassages U17 et valide les accessions à la D1 des équipes suivantes :
CHAMPCEVINEL
ENT RIBERAC ST AULAYE
FOOTHISLECOLE
VEZERE PERIGORD NOIR
BOULAZAC
PERIGORD SUD GJ
SANILHAC SA 2 (Meilleur 5ème des 3 poules avec un coef de 1,777)
BERGERAC LA CATTE
ENT. CDPMFCSTELLA 2
ENT. RAZAC ATUR USAB 2

La commission valide la répartition des poules comme suit :

Poule A	**Poule B**
CHAMPCEVINEL	VEZERE PERIGORD NOIR
BERGERAC LA CATTE	BOULAZAC
ENT CDPMFCSTELLA	FOOTHISLECOLE
ENT RIBERAC ST AULAYE	SANHILAC 2
PERIGORD SUD	ENT RAZ.ATUR.USAB

La commission valide les accessions à la D2 des équipes suivantes :
ENT USCM COURSAC
GJ BEAURONNE DRONNE
ENT NONTRON ST PARDOUX
JEUNE DE LA DRONNE
ENT ATUR RAZAC
ENT CONDAT TERRASSON
GJ QUERCY PERIGORD
ENT USM SAS 3
MONTIGNAC SALIGNAC
PERIGORD BLANC GJ 2

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

PRIGONRIEUX FC
COTEAUX PECHARMANT
PAYS DE MONTAIGNE
ALLIANCE FCLB

La commission valide la répartition des poules comme suit

Poule A	**Poule B**
USCM COURSAC	ENT CONDAT TERRASSON
PERIGORD BLANC GJ 2	GJ BEAURONNE ET DRONNE
GJ QUERCY PERIGORD	PRIGONRIEUX FC
ENT NONTRON ST PARDOUX	CHAMPCEVINEL 2
COTEAUX PECHARMANT	JEUNE DE LA DRONNE
ENT USM SAS 3	PAYS DE MONTAIGNE ET GURCON
ENT ATUR RAZAC	MONTIGNAC SALIGNAC
	ALLIANCE FCLB (en attente)

La commission procède à des modifications du calendrier général suite au report de certains matchs et crée de nouvelles dates sur les 1ers samedis des vacances scolaires.
La commission décide de supprimer les compétitions Futsal U15 et U17 afin de pouvoir libérer des dates de rattrapage.

Le nouveau calendrier sera mis en ligne dans la semaine après validation du comité directeur.
La commission rappelle que tous les championnats interdistrict et district reprennent dès le week-end prochain.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle